

Pour que votre déplacement soit efficace, nous vous demandons d'apporter :

POUR LE DOSSIER CAF

- Mon numéro de sécurité sociale
 - Mon code confidentiel
- Mes 4 derniers bulletins de salaire
 - Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
 - Mon code confidentiel
- RIB si création de compte

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
 - Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LE DOSSIER MSA

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
 - Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER IMPOTS

- Mon numéro fiscal
- Mon code confidentiel

POUR UNE CARTE GRISE

- justificatif de domicile
- ancienne carte grise
- certificat de cession

POUR TOUT AUTRE DOSSIER, AU MINIMUM

- Mon identifiant ou référence
- Le mot de passe du compte
- Mon adresse mail et son mot de passe

*Pour davantage de renseignements,
vous pouvez nous contacter aux
heures d'ouverture de France Services*

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Saint-Chély d'Apcher

**Communauté de Communes
des Terres d'Apcher - Margeride - Aubrac**

Les Permanences :



Tous les lundis de 9h à 12h



Tous les lundis
de 13h30 à 16h30



Association socio-
professionnelle
1^o et 3^o Mardi du mois de
9h à 12h et de 13h30 à 17h



Association Lozérienne
Emploi Solidarité
2^o et 4^o mardi du mois
de 9h à 12h



Union Départementale des
Associations Familiales
4^o mardi du mois
de 13h30 à 17h



Information des Femmes
et des Familles
3^o mardi du mois
de 9h à 12h



2^o lundi et 4^o mardi
du mois de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h



Accompagnement pour
les demandes de
Primes Energie
2^o et 4^o jeudi du mois
de 10h à 12h



4^o vendredi du mois
de 9h à 12h



Permanence d'avocats
Ponctuellement le
Vendredi de 9h à 12h



1^o et 3^o mercredi du
mois, tous les jeudis



Infomartions Logement
4^o mercredi du mois
de 9h à 17h



3^o mercredi du mois de
9h à 17h



3^o mercredi du mois de 9h
à 12h



1^o mercredi du mois
de 14h à 17h30



Bilan de Compétences
et évolutions
Professionnelles
Sur rendez-vous



Tous les jeudis
du mois de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Toutes les permanences
se font dans les locaux
de France Services.
Les rendez-vous se prennent au
préalable en contactant
les organismes.



France Services est situé dans les locaux de
La Communauté de Communes à Saint-Chély d'Apcher.

Deux agents vous accueillent, vous conseillent,
vous orientent et vous mettent en relation
avec les différentes administrations.

Horaires d'ouverture :
(Sur rendez-vous)

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
De 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Le Vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Permanence le 3^o samedi du mois de 8h30 à 12h

**Vous êtes déconnecté ?
Nous sommes là pour vous aider dans
toutes vos démarches administratives du
quotidien.
France Services c'est aussi
un partenariat avec
9 opérateurs nationaux.**

**Une Salle informatique
à votre disposition dans les
horaires d'ouverture.**



23 boulevard Guérin d'Apcher
48200 SAINT-CHELY D'APCHER
04 66 32 71 41
france.services.stchely@cctama.fr